



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 171-3

RÈGLEMENT CONCERNANT L'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

*Avis est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la
Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, à sa session ordinaire du 12
août 2024, a adopté par voie de sa résolution 2024-08-150 le règlement
numéro 171-3 concernant l'amendement au règlement de zonage.*

Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle dix-huitième jour de septembre 2024

Stéphanie Leblanc

Stéphanie Leblanc

Directrice générale, greffière-trésorière